

FRANCONVILLE-LA-GARENNE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

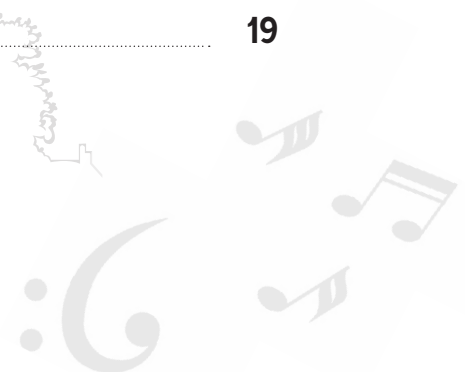
du Conservatoire

Année 2024



Conservatoire à Rayonnement Communal
2 rue d'Ermont - 01 39 32 68 43
conservatoire@ville-franconville.fr

PRÉAMBULE	3
I Introduction	3
I.1 Contexte socio-économique et culturel	
I.2 Missions générales du Conservatoire	
I.3 Orientations particulières	
II Présentation et analyse de l'existant	5
II.1 Etat des lieux	5
II.1.1 Publics	
II.1.2 Personnels	
II.1.3 Parcours et enseignements	
II.1.4 Ressources	
II.1.5 Partenariats	
II.1.6 Missions de diffusion et développement des pratiques amateurs	
II.2 Diagnostic	12
II.2.1 Publics	
II.2.2 Personnels	
II.2.3 Parcours et enseignements	
II.2.4 Ressources	
II.2.5 Partenariats	
II.2.6 Missions de diffusion et développement des pratiques amateurs	
III Perspectives	15
III.1 Publics	
III.2 Personnels	
III.3 Parcours et enseignements	
III.4 Ressources	
III.5 Partenariats	
III.6 Missions de diffusion et développement des pratiques amateurs	
IV Conclusion prospective	19

ANNEXES*Conservatoire*

PRÉAMBULE

Francilienne et située à 15 km au nord-ouest de Paris dans la Vallée de Montmorency, la ville de Franconville-la-Garenne se trouve au sein du département du Val-d'Oise. Tirant son nom des Francs et forte d'une population d'un peu plus de 37 000 habitants, elle s'affirme comme un lieu privilégié pour l'organisation de manifestations culturelles et sportives, dont la qualité d'accueil et des structures sont unanimement reconnues.

Partie intégrante de l'Agglomération du Val Parisis comportant 15 villes aux populations de profils relativement similaires (286 517 habitants au 1er janvier 2023), Franconville-la-Garenne a toujours su faire preuve de motivation et d'inventivité afin de trouver des solutions et d'élargir la palette d'endroits au sein desquels les activités culturelles, quels qu'en soient leur profil et leurs particularités, puissent s'exercer.

Ces spécificités, inhérentes aux volontés et au soutien pérennes de la municipalité, tendent à répondre aux demandes et aux attentes des franconvilloises et des franconvillois en ce sens.

INTRODUCTION

Contexte socio-économique et culturel

Représentant la population la plus nombreuse du territoire du Val Parisis, les habitants de Franconville sont très éclectiques d'un point de vue socio-économique. A l'instar de son articulation en 9 quartiers (*Quartier de l'Hôtel de Ville, des Fontaines, Jean Monnet, de l'Europe, du Vieux marché, du Stade, des Noyers de Saint-Edme, de l'Epine Guyon et du Séquoia de la Gare*), qu'il s'agisse des catégories d'âge ou socio-professionnelles, la ville est relativement bien équilibrée de ce point de vue :

Catégories d'âge :

21,5% = 0-14 ans
18,6% = 15-29 ans
23,4% = 30-44 ans
17,6% = 45-59 ans
12,6% = 60-74 ans
6,3% = 75 ans et plus

Catégories socio-économiques :

0,1% = agriculteurs, exploitants
2,9% = artisans, commerçants
chefs d'entreprise
11,5% = cadres et professions
intellectuelles supérieures
20% = professions intermédiaires
21% = employés
20% = retraités
9,8% = ouvriers

Taux d'emploi :

30,5% = 15-24 ans
83,5% = 25-54 ans
55,7% = 55-64 ans

Taux de chômage : 9,3% de la population de 15 à 64 ans
(source Insee 2020)

A noter que la ville présente un taux de 9% d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés et que 5% de la population est en retraite ou pré-retraite.

En ce qui concerne la vie culturelle, l'appétence de la population dans ce domaine est des plus manifestes. Les structures dédiées de la ville, tel l'Espace Saint-Exupéry et le Conservatoire à Rayonnement Communal, sont dès lors, deux institutions culturelles importantes dans la politique culturelle de la ville pour répondre à ces fortes attentes.

Missions générales du Conservatoire

Le Conservatoire de Franconville illustre parfaitement la démarche et la volonté d'action culturelle de la Ville puisque, depuis novembre 2006, il a pu intégrer un bâtiment qui lui est entièrement dédié sur le site de l'ancienne Maison Suger. Après avoir exercé ses activités sous forme associative durant plus d'une trentaine d'années au sein du Château Cadet de Vaux, le Conservatoire a pu dès lors pleinement répondre et assurer ses missions, les nouveaux locaux permettant la pratique de la musique, de la danse et du théâtre dans de bien meilleures conditions.

S'agissant d'un établissement culturel agréé par l'Etat, et ce, au titre du **Décret n°2006-1248 du 12 octobre 2006** et de **l'arrêté du 15 décembre 2006** relatif aux établissements classés, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Franconville dispense un enseignement normé par la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de 2001 et régi par les différents Schémas Nationaux d'Orientation Pédagogique, respectivement de 2004 (Danse), 2005 (Théâtre) et 2008 (Musique), notamment pour ce qui concerne l'articulation des cursus et de leurs évaluations. Il est à noter qu'un nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé s'adressant aux trois disciplines est paru au Bulletin Officiel en septembre 2023.

Visant principalement l'épanouissement et l'accomplissement personnel de chacun, ses principales missions sont de garantir :

■ Un **enseignement artistique spécialisé** dispensé par des enseignants qualifiés. Celui-ci est organisé en cursus et veille en permanence à l'orientation des élèves tout au long de leur formation afin d'offrir à chacun un projet artistique personnel et ajusté.

■ Une **éducation artistique et culturelle** (EAC) : Parallèlement à ses activités artistiques et pédagogiques intrinsèques dispensées in situ, le Conservatoire interagit activement avec ses partenaires éducationnels et culturels présents sur le territoire comme notamment les établissements d'enseignement scolaires. Dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, il soutient et développe la pratique chorale et vocale ainsi que les pratiques instrumentales d'ensemble comme l'Orchestre à l'Ecole ou l'Orchestre au Collège.

■ La **diffusion** des activités artistiques auprès de la population du territoire, ayant comme objectif la

valorisation des élèves et le développement des pratiques artistiques des amateurs, associant plaisir, partage et exigence.

Orientations particulières

L'action du Conservatoire s'inscrit dans la dynamique d'un projet local politique soutenu, souhaitant favoriser un accès démocratique et varié au plus grand nombre. Ces orientations politiques se traduisent ainsi par des actions de sensibilisation et de diversification des publics, en les rendant partie prenante de la vie culturelle de la cité.

Afin de répondre aux évolutions des mentalités et des spécificités sociétales, le Conservatoire se doit d'anticiper et de leur apporter une réponse en adéquation avec ces attentes. Cela passe par un ajustement des méthodes de transmission des savoirs, tout en sachant que vivre avec son temps ne signifie pas pour autant un allègement des apprentissages.

La valorisation d'un enseignement ouvert, privilégiant et stimulant l'énergie collective et le plaisir du partage est l'élément moteur de la démarche de l'établissement.

De nouvelles disciplines se sont dès lors imposées, telles les musiques actuelles amplifiées ou la MAO (musique assistée par ordinateur) que le Conservatoire de Franconville a d'ores et déjà intégré dans son approche, démontrant ainsi sa capacité à être proactif dans son offre. De même, de nouvelles pratiques collectives favorisant l'interaction des différentes esthétiques propre à chaque discipline (tels le mouvement, le corps et la voix) sont proposées depuis la rentrée scolaire 2023.

Et c'est à ce titre qu'il souhaite faire évoluer ses activités, en créant un cursus dédié aux musiques actuelles, en poursuivant le développement de la pratique autour de la voix ou encore en développant davantage les départements de danse et de théâtre afin de permettre l'inclusion en leur sein.

De façon concomitante, et s'appuyant sur la **Loi n°2005-102 du 11 février 2005** portant sur l'accueil des personnes en situation de handicap, le Conservatoire s'est donné comme mission d'offrir les meilleures conditions possibles pour que le public ainsi concerné puisse bénéficier d'un enseignement et d'une pratique artistique adaptés. De cette façon, quels que soient les profils de ses élèves, ceux-ci peuvent s'y sentir valorisés, au travers d'un épanouissement et d'un engagement personnel.

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

Etat des lieux

Depuis 2015, date du dernier Projet d'Etablissement, la vie du Conservatoire a nécessairement évolué. La pandémie de 2020 et ses suites ont fortement influé sur son fonctionnement, notamment sur le plan pédagogique et, par voie de conséquence, d'un point de vue organisationnel.

Sous l'égide de la collectivité, ses équipes et ses élèves ayant fait preuve de résilience, l'activité a été maintenue au prix de beaucoup d'efforts et d'implication personnelle.

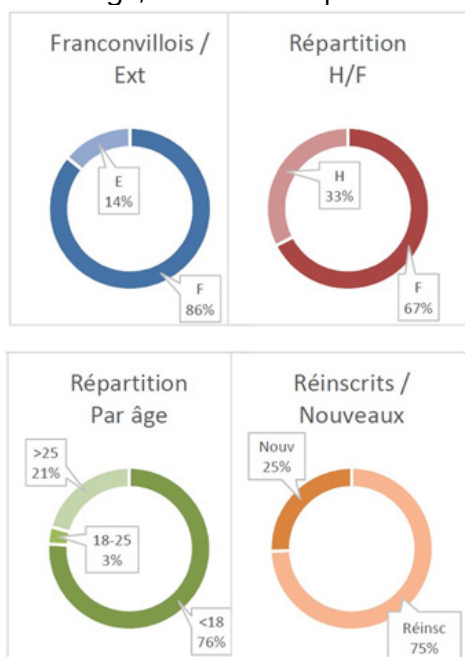
Après une rentrée en septembre 2020 marquée par une baisse réelle des inscriptions et réinscriptions, le niveau des effectifs remonte progressivement.

Voici ci-après et de façon exhaustive, un état des lieux général du Conservatoire au cours de l'année 2023.

Publics

S'adressant principalement et par définition au public franconvillois, le Conservatoire accueille également des élèves en provenance d'autres villes du territoire du Val Parisis.

Ci-contre, la répartition des élèves de l'année scolaire 2023-2024, par provenance territoriale, par genre et âge, et selon leur parcours :



INDIVIDUS

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Effectif total	513	545	553
Franconville	449	469	475
Exterieurs	64	76	78
Femmes	338	364	373
Hommes	175	181	180
< 18 ans	396	427	420
18 - 25 ans	20	19	19
25 ans et +	97	99	114

EVEIL	110
MUSIQUE	349
DANSE	88
ART DRAMATIQUE	33
ÉLÈVES "COURS"	580

Personnels

Administratif et technique :

Une Directrice (catégorie A)

Une Directrice administrative (catégorie A)

Une Assistante de Direction (catégorie B)

Une Coordinatrice des événements et projets culturels (catégorie B)

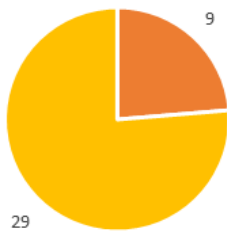
Deux Agents d'accueil administratif et de sécurité (catégorie C)

Un Régisseur (catégorie B)

Pédagogique :

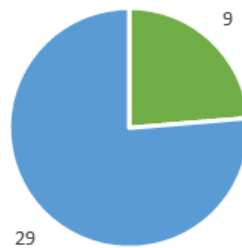
38 Enseignants répartis ainsi :

Répartition temps complet / temps non complet



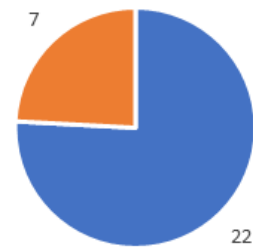
■ Temps complet ■ Temps non complet

Répartition titulaires / non titulaires



■ Titulaires ■ Non titulaires

Non titulaires - répartition CDD / CDI



■ CDD ■ CDI

Parcours et enseignements

Par son offre pédagogique, le conservatoire couvre un large panel de disciplines instrumentales et vocales, sans oublier les départements de danse et de théâtre. Plusieurs parcours sont proposés :

PARCOURS
EVEIL ARTISTIQUE

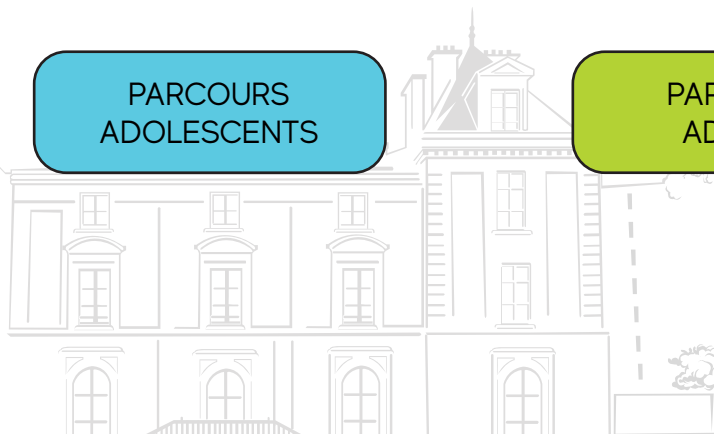
PARCOURS ETUDES
MUSIQUE

PARCOURS ETUDES
DANSE

PARCOURS ETUDES
ART DRAMATIQUE

PARCOURS
ADOLESCENTS

PARCOURS
ADULTES



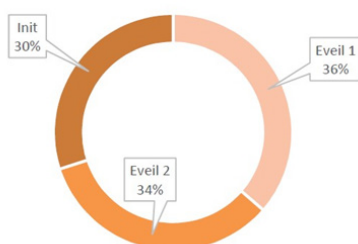
A l'intérieur de ces parcours, les disciplines sont organisées en 10 départements :

CLAVIERS	Piano, Piano Jazz
CORDES frottées	Violon - Alto - Violoncelle - Contrebasse
CORDES pincées	Guitare - Harpe
DANSE	Classique - Jazz - Contemporain
EVEIL ARTISTIQUE	Danse et Musique
FORMATION MUSICALE	Classique et Jazz/MAA
JAZZ / MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES	Guitare électrique - Basse électrique - Contrebasse Jazz - Piano Jazz - Batterie - Percussions
MUSIQUE ANCIENNE	Flûte à bec - Clavecin - Luth - Théorbe - Viole de gambe
PRATIQUE COLLECTIVE	Ateliers - Ensembles - Orchestre - Chœurs - Musique de chambre
THEATRE & VOIX	Chant lyrique - Chant Musiques Actuelles - Art Dramatique
VENTS	Flûte traversière - Hautbois - Clarinette - Saxophone - Trompette - Trombone - Tuba - Accordéon

Et elles s'articulent de la façon suivante :

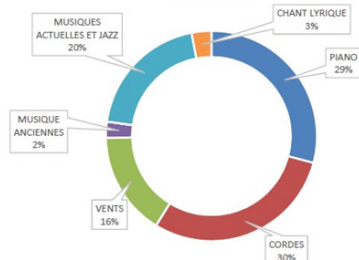
ÉVEIL ARTISTIQUE (musique et danse)

EVEIL / Répartition par niveaux

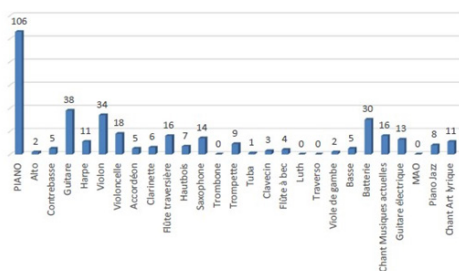


MUSIQUE

Répartition par département des élèves en cours individuel d'instrument

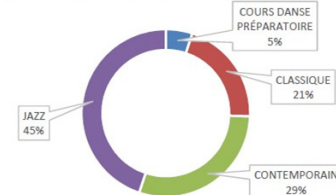


Répartition par discipline des élèves en cours individuel d'instrument

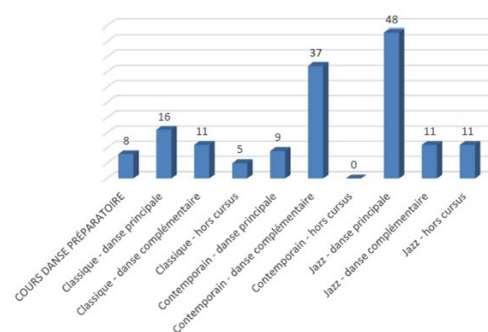


DANSE

Répartition par esthétique des élèves de danse



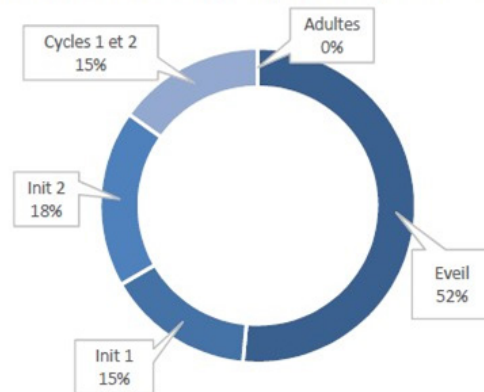
Répartition par esthétique des élèves de danse - détail



THÉÂTRE

ART DRAMATIQUE / Répartition par niveaux

NIVEAUX	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Elémentaire (Eveil)	12	10	17
6ème - 5ème (initiation 1)	9	13	5
4ème - 3ème (initiation 2)	5	5	6
Lycée (cycles 1 et 2)	0	5	5
Adultes (Hors-cursus)	2	1	0
TOTAL	28	34	33



Ressources

■ Budgets et financements :

Les tarifs sont appliqués par cursus : Eveil, Danse, Théâtre, Musique.

Pour toutes les disciplines, il existe un tarif « étudiant » correspond au tarif « enfant » (différent du tarif « adulte »).

En musique, un tarif dégressif est proposé à partir du second enfant d'une même fratrie.

Pour toute discipline supplémentaire, un tarif unique dégressif est appliqué.

Un même tarif est appliqué sans différenciation de cycle, ni de niveau dans le cycle.

Un tarif de pratique instrumentale seule est existant pour les élèves à capacité réduite (tarif pour les personnes en situation de handicap et qui de ce fait ne peuvent pratiquer qu'une discipline).

Les familles peuvent régler à l'année ou en trois fois.

La tarification est majorée de 50% pour les élèves extérieurs à la commune.

■ Subventions :

Le Conservatoire est soutenu par des financeurs extérieurs à plusieurs titres :

- ▶ **Pour son fonctionnement**, par le Département du Val-d'Oise.
- ▶ **Pour ses projets d'Orchestre à l'Ecole, Orchestre au Collège et DEMOS** : par le Département du Val-d'Oise, l'Etat au titre de la Politique de la Ville, la Philharmonie de Paris (soutien collectif via le porteur de projet, la Ville de Taverny) et la Caisse d'Allocations Familiales.
- ▶ **Pour ses projets internes** (spectacles interdisciplinaires) : par le Département du Val-d'Oise.

■ Les locaux :

Ceux-ci sont répartis sur cinq niveaux (1 500 m²) et 25 salles comprenant :

- ▶ **1 auditorium de 125 places**, équipé en son et lumières et disposant à demeure de deux pianos à queue et d'une batterie.
- ▶ **2 studios de danse de 100 m²** équipés chacun de miroirs, de barres, d'enceintes Bluetooth, d'un piano pour l'un, et disposant en commun de deux vestiaires, de sanitaires et de douches.
- ▶ **2 studios de musiques actuelles.**
- ▶ **2 cabines de régie** attenantes aux studios, dont une opérationnelle pour l'enregistrement et notamment équipée d'un ordinateur iMac M1 (*logiciels installés : Logic Pro X, Live 11, Reason 12*) d'une interface audio Audient 4 entrées avec préamplis Focusrite 8 entrées en ADAT, d'un clavier midi Arturia et d'enceintes de monitoring, Presonus et Behringer.
- ▶ **2 grandes salles de 50 m²** pour les pratiques collectives.
- ▶ **11 salles insonorisées** dédiées à la **pratique instrumentale.**
- ▶ **4 salles insonorisées** dédiées à la **formation musicale.**
- ▶ **1 salle réservée pour le personnel** servant de salle de repos et/ou de restauration ainsi qu'un espace médias comprenant des ouvrages et des revues à teneur pédagogique, artistique et culturelle, des partitions diverses, des CD et des DVD.

Il est à noter que chaque salle est équipée d'un ou deux pianos, de tables, chaises et pupitres, de placards ainsi que de tout le matériel nécessaire à la diffusion sonore (chaînes hi-fi ou enceintes Bluetooth).

De plus, du matériel complémentaire tel que des télévisions à écran plat, des lecteurs DVD, 1 caméscope HD, 1 enregistreur numérique (zoom), des microphones, des pieds de micro, des câbles, des enceintes Bluetooth, des Guitares électriques et une Basse électrique sont à disposition des professeurs sur demande.

■ **Le parc instrumental :**

Un parc instrumental conséquent est mis à disposition des enseignants et des élèves :

Le Conservatoire s'est doté au long des années de 19 pianos dont 5 à queue qu'il met à disposition des professeurs et des élèves ainsi que de 6 harpes.

Concernant l'ensemble des autres instruments, c'est l'association de parents d'élèves, l'APEEM (*Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique*) qui gère ce parc ainsi que la location des instruments auprès des usagers.

Les instruments ont été acquis au fur et à mesure par l'association qui en fait don au Conservatoire et en garde l'usufruit.

■ **Fonds documentaires :**

Une parthèque, regroupant un grand nombre de manuels et recueils divers et variés, est à la disposition des enseignants.

De nombreux recueils plus spécifiques sont également regroupés dans les salles de Formation Musicale et de Piano notamment.

Le fonds est enrichi chaque année.

■ **Moyens d'information et de communication :**

Une large diffusion des actions et manifestations du Conservatoire se fait via le Service Communication de la Ville (Le Mag, site Web, affiches, etc.).

Un grand nombre d'informations est également disponible sur le site officiel de la Ville où une page est dédiée au Conservatoire.

Une page Facebook du Conservatoire est également depuis peu réactualisée.

En plus d'un affichage régulier intramuros et hors les murs, une plaquette annuelle présentant les différentes activités ainsi que la saison du Conservatoire est éditée et diffusée lors des réinscriptions notamment.

Partenariats

■ **Institutionnels :**

► **De nombreuses actions artistiques en partenariat avec l'Education Nationale :**

Interventions en milieu scolaire

Toutes les classes de moyenne section, grande section et cours préparatoire de la Ville, bénéficient d'interventions musicales hebdomadaires assurées par deux professeurs du conservatoire titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant. Chaque classe bénéficie en moyenne d'une dizaine de séances réparties sur une période donnée de l'année et résultant de la rédaction en amont d'un projet artistique et pédagogique s'inscrivant dans le cadre des projets d'école.

Orchestre à l'Ecole et Orchestre au Collège

Depuis septembre 2009, la Ville de Franconville-la-Garenne a impulsé deux projets ambitieux d'orchestres : l'Orchestre à l'Ecole et l'Orchestre au Collège sont en effet des dispositifs aux enjeux sociaux et culturels importants. Le premier s'adressant à 25 élèves de l'école élémentaire Fontaine Bertin et le second à 25 collégiens du collège Jean-François Clervoy.

Bien que les publics soient différents, les objectifs pédagogiques et artistiques restent identiques.

L'objectif principal étant d'offrir à un groupe classe l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement artistique et de découvrir la pratique musicale au travers de la pratique collective. L'apprentissage se fait par le biais de la pédagogie de groupe, via l'oralité principalement. Ce dispositif s'inscrit naturellement en lien avec le projet de l'établissement scolaire concerné, les actions du Conservatoire, la programmation de l'Espace Saint-Exupéry et la vie locale. L'année 2023-2024 s'avère être la 3ème et dernière année des deux promotions.

Eveil artistique à l'école

Des classes de cycle 3 de l'école élémentaire Fontaine Bertin sont conviées au sein même du Conservatoire pour bénéficier d'ateliers pédagogiques d'éveil artistique en Musique, en Danse et en Théâtre. Ces ateliers, pris en charge par des professeurs du Conservatoire sont en lien direct avec la programmation du théâtre de l'Espace Saint-Exupéry. Ils ont pour objectif principal de sensibiliser les élèves à un autre langage, qu'il soit musical, théâtral ou chorégraphique tout en leur faisant découvrir des univers qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer. Ces ateliers initient également les élèves à devenir des spectateurs avertis en développant ainsi leur sens critique et leur capacité d'analyse.

Chorale à l'école

En parallèle de la classe orchestre et des ateliers artistiques proposés aux différentes classes de l'école Fontaine Bertin, deux heures hebdomadaires de chorale sont proposées aux classes ne bénéficiant d'aucune intervention artistique. Ces séances sont assurées par le professeur de Chant Musiques Actuelles Amplifiées du Conservatoire. Elles permettent la réalisation d'un projet commun au sein d'un groupe : apprendre à chanter en chœur, tenir sa place, son rôle, être à l'écoute de soi et des autres afin de partager tous ensemble des sensations et des moments artistiques. Une valorisation de ces séances a lieu notamment lors d'une restitution partagée avec l'Orchestre à l'Ecole. Comme pour les autres interventions, ce projet s'inscrit dans le projet d'école.

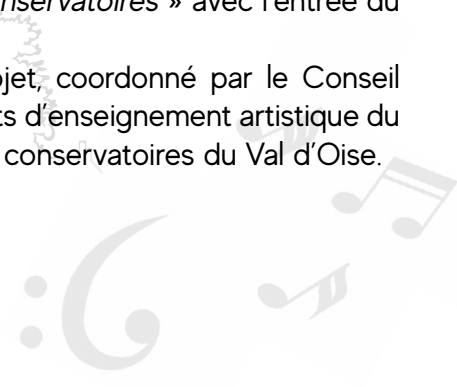
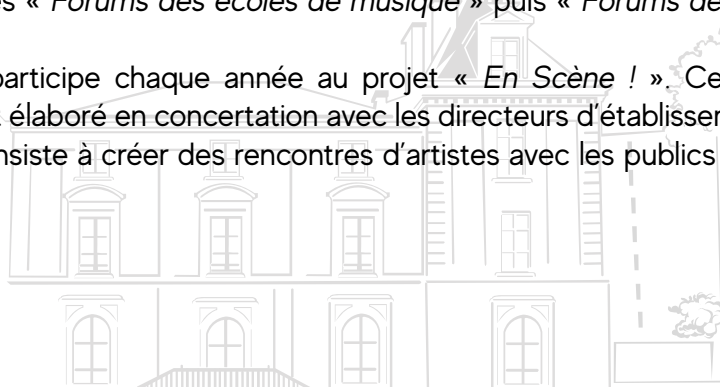
Dispositif « Danse et Ecoute »

Chaque année, il est proposé aux classes élémentaires de la Ville de venir assister à des rencontres musicales et chorégraphiques avec les professeurs du Conservatoire. Ces rencontres, sous forme de mini-concert ou d'ateliers chorégraphiques permettent aux enfants de découvrir de près, les différentes disciplines enseignées au Conservatoire. De façon ludique et en contact direct avec les professeurs artistes, ils découvrent ainsi les différentes familles instrumentales, les répertoires particulièrement éclectiques, les enjeux du mouvement corporel.

► Un lien étroit avec le Département

Dès 2007 et régulièrement jusqu'en 2016, le Conservatoire a participé aux projets initiés par le Département et sous forme des « Forums des écoles de musique » puis « Forums des conservatoires » avec l'entrée du théâtre.

Depuis 2019, il participe chaque année au projet « En Scène ! ». Ce projet, coordonné par le Conseil départemental et élaboré en concertation avec les directeurs d'établissements d'enseignement artistique du département, consiste à créer des rencontres d'artistes avec les publics des conservatoires du Val d'Oise.



C'est ainsi que des élèves instrumentistes ont participé au projet *À la croisée des voix* dont la réalisation a eu lieu sous forme d'un parcours musical dans l'enceinte de l'Abbaye de Royaumont le 22 mai 2022. En 2023, ce sont des élèves des classes de théâtre qui ont travaillé avec la compagnie *Amonime* pour un projet sur le thème du sport et dont la réalisation a eu lieu le 2 avril 2023 au Stade Jean Rolland de Franconville-la-Garenne.

En collaboration avec le CNFPT, le Conseil Départemental propose chaque année un catalogue de formations spécifiques auxquelles s'inscrivent régulièrement les enseignants du Conservatoire. De plus, l'établissement accueille régulièrement certaines de ces formations en son sein.

► Une collaboration constante avec les services municipaux

Il existe un lien direct avec l'Espace Saint-Exupéry, Centre Culturel pluridisciplinaire qui réunit une salle de théâtre de 423 places, une salle d'expositions, une salle polyvalente, une salle de cinéma et une médiathèque intercommunale. Des représentations de spectacles vivants, des expositions et des séances de dédicaces d'auteurs ont lieu dans cet endroit durant toute l'année. Dans le cadre de la programmation du théâtre, des actions culturelles sont ainsi proposées chaque année à l'ensemble des élèves du Conservatoire. Celles-ci ont permis à un grand nombre d'entre eux de rencontrer des artistes et de bénéficier d'ateliers mis en œuvre et conduits par des metteurs en scène, chorégraphes ou interprètes de renom tels que Soria Rem et Mehdi Ouachek, Agnès Jaoui, Paul Staïcu, Élodie Menant, ou encore Thibaud Cauvin.

Il est à noter également que chaque année, le théâtre propose une liste de spectacles issus de sa programmation, la liste SORTIR, pour lesquels chaque élève inscrit au conservatoire bénéficie d'une place gratuite ainsi que des places réduites tout au long de l'année.

Le conservatoire et l'Espaces Fontaine, l'une des maisons de proximité de la Ville, travaillent en étroite collaboration autour du projet DEMOS. En effet, la Directrice du Conservatoire est la référente « projet » du dispositif mais c'est bien la référente « terrain », animatrice à l'Espace Fontaines, qui encadre les enfants et assure le lien avec les familles.

■ Culturels et associatifs :

Via le projet DEMOS, le conservatoire est en partenariat avec la Philharmonie de Paris et en lien étroit avec les Conservatoires et autres écoles de musique de l'ensemble du Département.

Dans le cadre du projet En Scène ! une collaboration étroite a eu lieu avec les équipes responsables de l'Abbaye de Royaumont et a permis à un ensemble d'élèves de découvrir ce site et de s'y produire.

Associations :

Instance représentative au sein du Conseil d'Etablissement, l'APEEM (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique) contribue au renforcement des projets et actions de l'établissement, non seulement par l'achat régulier d'instruments mais également par celui de matériel spécifique ou costumes pour la Danse.

De nombreuses associations franconvilloises sont régulièrement invitées à collaborer sur des projets artistiques, notamment lors des spectacles transversaux récurrents (associations Art'Arco, Terres et Toiles ou encore ARMOR ARGOAT)

Missions de diffusion et développement des pratiques amateurs

De très nombreuses manifestations sont organisées chaque année au sein du Conservatoire comme les Scènes Ouvertes, les différentes auditions de classe, les valorisations de projets interdisciplinaires, les Danse et Ecoute, les concerts des Orchestre à l'Ecole et Orchestre au Collège ; mais également hors les murs et notamment au sein du théâtre de l'Espace Saint-Exupéry avec les spectacles transversaux de fin d'année, la Carte Blanche aux professeurs, le Percu'Scène et le spectacle de Danse.

Les élèves et les professeurs ont également l'occasion de se produire dans d'autres lieux sur la ville comme dans l'Eglise Sainte Madeleine lors du concert de Noël ou du concert de Musique Ancienne, l'EHPAD Korian Montfrais avec l'Orchestre au Collège, ou encore au sein de la Médiathèque intercommunale Saint-Exupéry avec les prestations intitulées Musique en Bib'.

Les nombreux partenariats cités dans le paragraphe précédent donnent lieu eux aussi à des restitutions en dehors du conservatoire : prestations dans les écoles de la ville mais également dans des lieux de diffusion plus lointain comme le théâtre Madeleine Renaud de Taverny avec le concert de DEMOS ou l'Abbaye de Royaumont avec le projet *En Scène !*.

En parallèle, le Conservatoire encourage vivement la pratique amateur en accueillant gratuitement des groupes de musiciens extérieurs. Ceux-ci viennent répéter dans les studios équipés de l'établissement et sont par ailleurs encadrés professionnellement grâce à un suivi régulier d'un professeur du Conservatoire. De plus, deux Scènes Ouvertes leur sont dédiées durant l'année.

De façon exponentielle, le Conservatoire est devenu au fil du temps partie intégrante de différents réseaux, dans le but de mutualiser ses ressources en vue de différentes échéances et manifestations communes. Cette démarche a ainsi permis aux élèves comme aux musiciens amateurs franconvillois de découvrir et de pratiquer ponctuellement leur discipline dans d'autres cadres que celui dont ils ont l'habitude.

Cette politique volontariste s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'établissement, soucieux d'ouverture sur l'extérieur et vers de nouveaux horizons d'intervention. Ce pourquoi à court et moyen termes, de nouveaux contacts devront être établis, en particulier envers de partenaires des milieux sociaux et du soin.

Diagnostic

Publics

Îlot de connaissance et de rayonnement culturel, si depuis ses origines le conservatoire de Franconville-la-Garenne a toujours accueilli un public de tous horizons, sans aucune forme de sélection, il a vocation à s'inscrire désormais dans une volonté de diversifier encore davantage le public ainsi accueilli.

Si l'ouverture et la volonté d'élargir son public s'effectue d'ores et déjà au travers des manifestations publiques grâce à sa programmation artistique foisonnante, il souhaite permettre à de nouveaux publics de bénéficier de son savoir-faire pédagogique dans le but de réduire les inégalités sociales et géographiques d'accès à la culture.



Aussi, et bien que l'établissement soit aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et qu'une signalétique adaptée ait été installée pour les personnes mal voyantes ou non voyantes, aucun atelier spécifique en direction des personnes en situation de handicap mental notamment n'existe au sein du Conservatoire. La création d'un poste de référent handicap, les formations pour le personnel d'accueil et les professeurs ainsi que des propositions pédagogiques spécifiques seront indispensables pour garantir un accueil de qualité de ces publics.

Enfin, en dehors de quelques prestations des élèves de l'Orchestre au Collège au sein d'un EHPAD de la ville, aucune autre action en direction du grand âge comme de la petite enfance n'est proposé.

Personnels

► Administratif et technique :

Le personnel administratif et technique est au complet depuis plus d'un an maintenant et pleinement opérationnel. Les missions de chaque agent sont clairement définies et permettent un fonctionnement fluide du service.

► Pédagogique :

Les difficultés récurrentes de recrutement de professeurs qualifiés tendent à enrayer le bon fonctionnement dans certaines disciplines.

Le turnover des professeurs sur les disciplines en tension ne permet pas un développement conséquent de celles-ci.

Une réflexion est à mener sur la valorisation et l'attractivité des postes.

Parcours et disciplines enseignés

Certains départements, comme celui de la Musique Ancienne, ont beaucoup souffert du turnover des professeurs ces dernières années. Il en est de même pour les cours de tuba et de trombone.

Une mauvaise lisibilité de l'année suivant le « parcours éveil artistique » entre la musique et la danse conduit à une certaine confusion auprès des familles. En effet, le terme d'« Initiation 2 » pour le choix d'entrée dans le parcours danse n'était pas approprié et a donc fait l'objet d'une modification en « Cours de Danse préparatoire » (CDP).

Le « parcours adolescents » périclité depuis plusieurs années et ne convient plus à la demande des élèves. Une adaptation de l'offre envers ce profil d'élèves souhaitant quitter le cursus d'études sans pour autant arrêter leur activité artistique est indispensable.

Aucun atelier ou parcours spécifiques ne sont proposés aux élèves en difficultés d'apprentissage comme à ceux en situation de handicap et ce, malgré le fait que ceux-ci soient de plus en plus nombreux à passer les portes du conservatoire. L'intégration de ces élèves se fait au cas par cas et en fonction des disponibilités de chacun.

Le parcours adulte est particulièrement complexe quant à la diversité des profils y étant inscrits. Celui-ci est à redéfinir pour une meilleure communication auprès du public concerné.

Ressources

Comme mentionnée en introduction, le Conservatoire dispose de locaux de qualité. La pratique des disciplines peut par conséquent bénéficier ainsi d'espaces adaptés.

Cependant, le bâtiment en lui-même présente des traces d'usures dues au passage du temps.

Certains équipements sont également devenus obsolètes et demanderaient à être modernisés.

Il est à souligner que le bâtiment dispose d'un accès PMR dès l'entrée grâce à l'ascenseur s'y trouvant. Tous les accès y compris les portes des salles sont également aux normes afin de faciliter les déplacements des personnes présentant des handicaps d'ordre moteur.

En cas d'évacuation, il est à noter l'absence de dispositifs lumineux dans les sanitaires pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes et des espaces d'attente sécurisés pour les PMR.

Partenariats

Les bilans des nombreux projets proposés en partenariat sont particulièrement positifs et encourageants.

Les échanges avec les différents acteurs impliqués sont fluides et les enjeux sont atteints.

En parallèle, un premier partenariat avec l'Externat Médico-Pédagogique Les Sources a été initié fin 2023 sous forme d'ateliers d'initiation à la percussion et d'une valorisation lors d'une Scène Ouverte au Conservatoire intégrée à la programmation de la Semaine du Handicap menée par la municipalité.

Missions de diffusions et développement des pratiques amateurs

Après la parenthèse due à la période de pandémie et de ses corollaires, le Conservatoire, grâce à ses équipes dynamiques et persévérantes, a repris progressivement ses nombreuses missions de diffusion et ses actions envers les pratiques amateurs.

Des groupes amateurs, dont les membres ne sont pas des élèves du Conservatoire, sont accueillis par le Conservatoire à titre gracieux. Ils bénéficient d'un accompagnement pédagogique et technique lors de leurs répétitions hebdomadaires et de concerts organisés au Conservatoire. Un professeur les aide à affirmer et à développer leur univers, les conseille et les accompagne sur leur projet. Les groupes ont la possibilité, suite à la présentation de leur projet artistique, de bénéficier de l'accompagnement du régisseur du Conservatoire, afin de réaliser l'enregistrement d'un support audio deux titres. Cet accompagnement représente 60h annuelles.



P E R S P E C T I V E S

Dans son fonctionnement intrinsèque, le Conservatoire a vocation à insérer sa démarche pédagogique et artistique dans le sillon du projet culturel territorial imaginé par la collectivité de Franconville-la-Garenne, mais également de façon plus globale, dans celui du Département du Val d'Oise.

Parallèlement, en qualité d'établissement agréé, il est censé tenir compte des textes en régissant le fonctionnement. Ceci afin de parvenir à une forme d'homogénéité de niveaux avec les autres établissements de même profil que le sien. A cette fin, plusieurs axes d'action seront définis :

Publics

Comme évoqué en amont, des actions ont d'ores et déjà mises en place, telle l'intégration de la problématique du handicap dans l'accueil et la démarche pédagogique et structurelle du Conservatoire.

En effet, l'inclusion des personnes en situation de handicap est l'un des objectifs phares de ce nouveau projet d'établissement. Après avoir désigné un référent handicap au sein de l'équipe pédagogique et accueilli des enfants porteurs de handicap durant la période écoulée, il s'agit d'aller à la rencontre d'un public ainsi ciblé à l'extérieur des murs de l'établissement, au sein-même des structures les accueillant.

Une première expérience de partenariat avec l'EMP Les sources (Externat Médico Pédagogique) a été mise en œuvre au premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024. Des ateliers d'initiation à la percussion à destination des enfants de l'EMP ont été mis en place et encadrés par deux professeurs du Conservatoire. Ce projet a été valorisé lors d'une Scène Ouverte du mois de novembre 2023 où ont été intégrés d'autres élèves du Conservatoire.

La proposition et la mise en place de façon pérenne d'ateliers spécifiques pour l'accueil de ce public, avec un parcours adapté et personnalisé, est donc un but à court terme. Une formation en ce sens du personnel enseignant est tout autant à envisager.

Le développement d'actions en direction des publics empêchés est aussi un axe important de ce projet d'établissement, notamment en multipliant les propositions tant envers le grand âge qu'envers la petite enfance.

Personnels

Personnel enseignant

- Veiller à la bonne corrélation entre les missions et les titres requis pour les assurer
- Encourager la formation continue (dont des formations statutaires, à la demande et/ou selon les besoins pédagogiques) avec un suivi individuel de chaque agent
- Sensibilisation du corps enseignant à l'accueil et aux attentes du public, avec présence fortement conseillée aux manifestations
- Engager les enseignants à être force de propositions de projets ou d'action envers les publics empêchés ainsi qu'envers les publics n'ayant pas accès aux différents parcours proposés (crèches et EPHAD)
- Entériner le poste de Référent Handicap

Personnel administratif

- Veiller au maintien des compétences selon les attendus du poste
- Formations tenues à jour, avec un suivi individuel de chaque agent
- Sensibilisation à l'accueil et aux attentes tant du public que du personnel enseignant

Personnel technique

- Veiller au maintien des compétences selon les attendus des missions
- Formuler des demandes de matériel et en assurer un accompagnement soutenu
- Accorder une attention accrue au suivi des travaux du bâtiment et des locaux

Parcours et enseignements

Axe d'ordre général

- Une uniformisation des appellations des niveaux et des cours, et ce, pour une meilleure lisibilité, a d'ores et déjà été mise en place
- La pérennisation du croisement des disciplines proposé annuellement et du travail sous forme d'ateliers transversaux et/ou de temps partagés entre professeurs et élèves de classes différentes permettra de favoriser le décloisonnement des parcours de chaque élève et enrichir ainsi leur apprentissage (proposition de stages divers, valorisation de la SSF – Semaine sans Frontières – , projets transversaux)
- Définition mise à jour, en lien avec le nouveau SNOP (schéma national d'orientation pédagogique), des objectifs de niveaux requis pour les fins de Cycle pour chacun des départements, voire de chaque discipline

Axe pour les parcours études

- En musique comme en danse, mise en place du CMP (Cours de Musique Préparatoire) et du CDP (Cours de Danse Préparatoire) pour l'entrée des enfants à l'âge de 7 ans dans le 1er cycle du parcours d'études.
- En théâtre, proposition de stages transversaux permettant des échanges interdisciplinaires afin d'enrichir le parcours des élèves. Les apports croisés par une équipe pédagogique sont nécessaires à un apprentissage accompli.
- Consolidation du cursus au sein du département Jazz & Musiques Actuelles Amplifiées avec une proposition de cours spécifiques de Formation Musicale aux élèves souhaitant poursuivre dans cette esthétique.
- Une nouvelle articulation des évaluations de fin de cycle et leur valorisation au travers de diplômes idoines seront nécessaires. En amont de ces objectifs ponctuels et d'ordre structurel, il sera impérieux de cadrer le parcours et la progression de l'élève à travers une évaluation continue des acquisitions propres à l'enseignement suivi : assiduité, régularité dans le travail, participation au travail collectif, engagement et force de proposition. Ce suivi sera intégralement pris en compte dans l'évaluation finale du cycle. Tous ces éléments d'évaluation seront inscrits dans le dossier de suivi de l'élève.
- De fait, une réflexion sur la certification finale des cycles sera à envisager.



● Mise en place officielle du PPA (Parcours Pédagogique Adapté)

Ce parcours est la résultante d'une longue année de réflexion, de concertations et de croisements d'expériences entre l'équipe pédagogique, la Direction et les publics concernés.

Il est principalement dédié à l'inclusion, au sein du Conservatoire, des personnes en situation de handicap. Comme son nom l'indique, il pourra être entièrement adapté en fonction de chacun des élèves et selon le type et le degré de leur handicap (d'une participation simple à un atelier unique et spécifique jusqu'à une inclusion plus complète en cursus avec des aménagements d'horaires ou de contenu).

En parallèle, ce parcours pourra, sous réserve de l'appréciation de l'équipe pédagogique et de la décision dérogatoire de la Direction, être proposé aux élèves adolescents s'essouffant dans le parcours diplômant ou ne pouvant tout simplement plus suivre un parcours d'études relativement lourd et exigeant. En effet, au regard d'une activité parallèle devenue plus conséquente (intégration de classes spécifiques comme des sections sportives scolaires par exemple), il leur sera accordé, à la suite d'un entretien préalable avec la Direction, de poursuivre leur activité artistique de façon plus souple et personnalisée.

● Réorganisation du parcours adultes

Tout adulte a sa place au Conservatoire. Qu'il soit débutant ou confirmé, il peut y suivre un ou plusieurs cours collectifs (Musique, Danse et/ou Théâtre). Il peut également s'inscrire dans un cours individuel « musique », hors parcours études. Cependant et dans ce cas, il devra nécessairement suivre en plus de celui-ci, un cours de Formation Musicale « adulte » et/ou une pratique collective. Ce cours individuel est de 30 minutes pour un niveau débutant et peut passer à 40 minutes pour les niveaux intermédiaire et confirmé. L'inscription dans ces deux derniers niveaux se fait sous réserve de pouvoir attester d'une certification de niveau obtenue antérieurement ou après évaluation de l'équipe pédagogique et de la Direction lors d'une prestation publique programmée. Enfin, la participation aux différents projets transversaux du Conservatoire (Scènes Ouvertes, Semaine Sans Frontières) est obligatoire.

Ressources

Importance notable d'actualiser les outils pédagogiques et supports de travail mis à disposition des enseignants et notamment pour les classes de Formation Musicale : acquisition de tableaux numériques interactifs et du matériel informatique afférent, ainsi qu'un accès Wi-Fi sécurisé.

Le matériel dans son ensemble nécessite des investissements urgents afin qu'ils demeurent praticables. Le parc instrumental lui-même accuse une certaine ancienneté. Ainsi, il devient indispensable de rénover voire de remplacer certains pianos. Il en est de même pour les harpes dont il faut actualiser les acquisitions au vu du développement de la classe. Enfin, les parcs instrumentaux mis à disposition des Orchestre à l'Ecole et Orchestre au Collège doivent, eux aussi, être renouvelés progressivement, notamment afin d'anticiper les nouvelles promotions d'élèves.

Le fond de documentation, bien que conséquent, souffre actuellement, par faute de moyens technique et humain, d'un manque de gestion et de suivi. Il conviendra, à court terme, de pouvoir répondre positivement au besoin de cette ressource indispensable.

Au regard du rayonnement du Conservatoire sur le territoire, la problématique du transport du matériel (instruments, pupitres, etc.) est récurrente. A ce titre, un véhicule de service mis à disposition de façon permanente pourrait apporter un véritable plus et éviter ainsi d'abîmer le matériel engendrant, de fait, des coûts inutiles.

Beaucoup de dysfonctionnements (électricité, fuites d'eau, chauffage...) sont de plus en plus à déplorer. Les demandes en ce sens seront, à ce titre, relancées et suivies avec davantage de ténacité.

Quelques aménagements spécifiques concernant la sécurité et notamment en cas d'évacuation incendie seront à mettre en œuvre avec l'aide des services techniques de la Ville.

Partenariats

- Déjà foisonnante, la collaboration avec des partenaires de la ville ou du département tendra à s'élargir et se diversifie :
- Participation inédite des élèves danseurs du Conservatoire au projet En Scène « ECVO » (Ensemble Chorégraphique du Val-d'Oise)
- Partenariat renforcé avec l'Harmonie Big Band de la Ville. D'ores et déjà, des premières rencontres ont été programmées durant le premier semestre de l'année 2023-2024 et une collaboration récurrente a été décidée à moyen terme.

Le partenariat avec l'Education Nationale sera largement maintenu avec la reconduction de tous les projets déjà initiés.

Missions de diffusions et développement des pratiques amateurs

Le Conservatoire souhaite poursuivre son rôle de pôle ressource en participant activement à la vie artistique et culturelle de son aire de rayonnement.

Il vise à conserver son public actuel et à aller en chercher de nouveaux en stimulant la curiosité, le goût et l'envie de découvrir et s'approprier le langage artistique.

Être un partenaire moteur des pratiques artistiques en amateur est l'essence même des enjeux d'un établissement comme le Conservatoire.

A ce titre, les Scènes Ouvertes « Jazz et Musiques Actuelles » réservées jusque-là aux groupes extérieurs vont intégrer également les élèves du Conservatoire, afin de valoriser les premiers et la pratique amateur en général.



CONCLUSION PROSPECTIVE

Par sa vocation de service public, le Conservatoire dans son ensemble (personnel enseignant, administratif et technique, locaux, parcours pédagogiques, programmation artistique), se doit de suivre autant que possible l'évolution de la société, en s'adaptant aux attentes de la population dans son approche et dans son fonctionnement. Sachant toutefois qu'il lui faudra trouver le bon équilibre entre l'épanouissement des élèves et le partage des savoirs impliquant, par définition, un engagement personnel soutenu.

Ayant posé le diagnostic de l'état des lieux à l'issue du Projet d'établissement précédent, il apparaît que la voie empruntée par le Conservatoire, au regard du parcours accompli depuis, s'est avérée pertinente et efficace. Et qu'il s'agit désormais de persévérer en ce sens, en continuant de faire évoluer et de développer son action pédagogique et artistique, au travers des axes de réflexion évoqués précédemment.

En incitant et en soutenant son personnel à se former, en prospectant sur le territoire à la recherche de nouveaux partenariats culturels mais aussi socio-éducatifs, le Conservatoire saura continuer à proposer à court, moyen et long terme, des actions progressivement adéquates et graduées.

Par ailleurs et au-delà de ses partenaires habituels institutionnels ou associatifs, le Conservatoire cherchera à développer des actions et des manifestations culturelles à l'intention de publics de tout profils, notamment ceux dits empêchés. Les difficultés d'accès à la culture, sous toutes ses formes, ne doivent pas être vécues comme une fatalité. Et c'est le sens-même de tout service public que d'aller vers celles et ceux qui, parfois pour des raisons d'ordre organisationnel (hôpitaux, Ehpad...) ou tout simplement par manque d'information, considèrent que toute forme d'activités artistiques, en pratique ou en auditeur, leur seraient de fait, proscrites.

Proposer un accès facilité et varié aux activités du Conservatoire en gommant toute forme de discrimination est indispensable, voire primordial afin que la musique, la danse et le théâtre demeurent des vecteurs de partage et d'épanouissement.



Annexes pédagogiques



Parcours éveil et initiation

L'éveil artistique proposé aux enfants à partir de l'âge de 4 ans et jusqu'à 6 ans, est destiné à accroître leur sensibilité, développer certaines aptitudes et affiner leurs perceptions en complément des activités que leur proposent, s'ils sont scolarisés, l'école maternelle dans un premier temps puis l'école élémentaire.

Ce premier contact avec l'expression artistique privilégie, autant que faire se peut, la transversalité entre les deux disciplines que sont la musique et la danse. Il permet la découverte de ces disciplines de manière ludique en travaillant sur l'imaginaire de l'élève.

Le système, en place depuis plusieurs années, concerne trois niveaux de classe : Eveil 1 pour les 4 ans, Eveil 2 pour les 5 ans puis Initiation pour la dernière année du parcours. L'enseignement de la musique et celui de la danse sont associés et le temps de l'enfant s'y voit respecté par des séances aux durées évolutives en fonction de l'âge de celui-ci.

I) Organisation des cours :

EVEIL 1 (4 ans dans l'année civile de l'inscription / Moyenne section de maternelle)

Danse = 45 min + Musique = 45 min

EVEIL 2 (5 ans dans l'année civile de l'inscription / Grande section de maternelle)

Danse = 1 h + Musique = 1 h

INITIATION (6 ans dans l'année civile de l'inscription / CP)

Danse et Musique réunies = 1H30

Plus un cours de « Découvertes instrumentales » de 30 min hebdomadaires (5 séances x 4 instruments différents durant l'année) et trois cours de « Découverte chorégraphique » de 1h30 à choisir parmi les trois esthétiques proposées.

En éveil 1 et en éveil 2 les disciplines musique et danse sont enseignées l'une à la suite de l'autre dans deux espaces différents.

L'année d'initiation propose un enseignement des deux disciplines, assuré conjointement par deux professeurs de danse et de musique.

II) **Contenu et enjeux pédagogiques**

Les contenus des années d'éveil et d'initiation artistique ont pour axe principal une approche ludique de la danse et de la musique, pour en assimiler les fondamentaux et se les approprier. L'enjeu principal est d'amener l'élève à développer ses capacités et son imaginaire au travers des univers de la musique et de la danse mais également celui d'autres disciplines artistiques.

Le rôle des professeurs est alors de :

- ↳ Mettre en place des repères (perception et vocabulaire) et les réflexes qui permettront à l'enfant d'acquérir plus facilement la technique de la discipline qu'il aura choisie à la sortie du cycle d'éveil et initiation.
- ↳ Accroître et entretenir l'imaginaire par l'improvisation, la découverte et la composition sans obligation de résultat technique immédiat.
- ↳ Travailler sur le développement de l'oreille et du corps dans l'espace.
- ↳ Mettre en relation le corps en mouvement avec le monde sonore et avec l'espace.
- ↳ Apprendre à l'élève à évoluer au sein d'un groupe, se sociabiliser, verbaliser ses connaissances et ses découvertes.

Au cours des différentes années de formation ces mêmes éléments seront abordés avec une évolution sensible de la difficulté en accord avec l'évolution anatomique, perceptive et sensorielle de l'enfant.

III) Spécificités des différentes années du cycle

- Eveil 1 et 2 :

Les enseignements de la danse et de la musique sont séparés dans le temps et dans l'espace afin que les jeunes élèves puissent acquérir rapidement les bases relatives à chaque discipline.

Le trajet pour aller d'une classe à l'autre constitue une pause dans l'activité des élèves. Elle leur permet de différencier les contenus des deux cours et régénère leur disponibilité corporelle et cognitive.

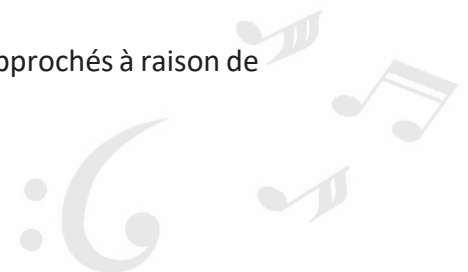
L'échange permanent entre les professeurs quant aux contenus des cours et aux acquisitions permet à l'élève d'avoir une progression globale et coordonnée. La mise en place d'un vocabulaire commun accélère l'apprentissage des bases.

- Initiation :

Durant ce cours, la musique et la danse sont associées pour montrer à l'élève que les arts ne sont pas indépendants, qu'ils se complètent, se répondent et évoluent les uns par rapport aux autres. Les notions techniques nécessaires pour débiter une discipline commencent à être abordées sans qu'elles soient pour autant nommées.

En parallèle, les élèves suivent un parcours de **découvertes instrumentales** et de **découvertes chorégraphiques**.

- Découvertes instrumentales : quatre instruments seront approchés à raison de



- cinq à six séances de découverte par instrument tout au long de l'année.
- Découvertes chorégraphiques : les élèves pourront suivre trois cours de danse dans l'année, en intégrant les cours collectifs proposés de classique 1C1, jazz 1C1 et contemporain 1C1.

Ces ateliers permettront une orientation plus aisée vers le cours de danse préparatoire et/ou vers l'instrument que l'élève souhaitera apprendre l'année suivante.

Pour les découvertes instrumentales, il sera demandé aux professeurs de veiller à ce que les créneaux horaires proposés tiennent compte des contraintes d'organisation des familles pour se rendre au Conservatoire, l'idéal étant d'uniformiser la plage horaire (à défaut du jour car certains professeurs ne donnent cours qu'une fois par semaine).

Au terme de cette année et donc à la fin du cursus d'éveil et d'initiation artistique, l'élève pourra s'orienter vers un parcours d'études musicales et entrer en 1^{ère} année du cycle 1 en musique (CMP – cours de musique préparatoire) et/ou en 1^{ère} année du cycle 1 en danse (CDP – cours de danse préparatoire).

A noter qu'il n'existe pas d'évaluations formelles pour ces élèves. L'équipe enseignante est garante du suivi individuel de chacun des élèves et réalise deux fois par an, via le logiciel extranet du conservatoire, un suivi pédagogique sous forme d'appréciations semestrielles. Les observations et commentaires permettent de renseigner l'évolution de l'élève, de signaler les difficultés et d'échanger directement avec les familles.

IV) Conditions de réalisation

- Communication entre les professeurs de danse et de musique.

La collaboration entre les professeurs de danse et de musique est essentielle dans ce cursus : un projet pédagogique commun est à mettre en œuvre en début de chaque année scolaire.

Les professeurs de musique et de danse en charge des cours d'éveil 1 et d'éveil 2 doivent communiquer de façon régulière et permanente sur leur progression et sur l'évolution des groupes afin de mieux orienter leur pédagogie.

Les professeurs en charge du cours d'initiation sont en communication directe et constante afin d'élaborer ensemble les activités en vue d'harmoniser leurs propositions en musique et en danse au sein d'une seule et même séance.

L'année d'initiation permet à l'élève d'associer naturellement la musique et la danse afin que ces deux pratiques deviennent complémentaires.

- Moyens matériels et locaux

Un instrumentarium conséquent ainsi que des accessoires pour la danse sont à disposition des enseignants pour développer leur pédagogie.

Les cours d'éveil et d'initiation se déroulent dans les studios de danse Ailey et Taglioni au rez-de-chaussée et dans la salle Mozart au 1^{er} étage. Ces salles sont spacieuses et bien équipées en matériel de diffusion sonore et vidéo.



Parcours études : Coursus danse

Conformément aux préconisations ministérielles, l'enseignement initial à l'art chorégraphique aborde la danse dans sa globalité et ouvre des horizons multiples. Partant de l'expérience motrice de tout un chacun, cet enseignement emploie différentes trajectoires d'appropriation de son corps afin de permettre la maîtrise sensible du mouvement, l'expression de soi et la mise en relation avec les autres.

Parallèlement à l'apprentissage et au développement technique, il permet des acquisitions diverses autres que le « savoir danser » permettant une appropriation complète de la pratique de la danse, telles que :

- Formation au regard
- Apprentissage de la relation à la musique et construction de la musicalité du mouvement en lien avec la pratique dansée
- Acquisition de repères historiques sur l'art de la danse et les autres arts, et de fait, l'histoire de la société, connaissance des courants artistiques et des nouvelles esthétiques, des auteurs et de leurs œuvres
- Approche du répertoire (ateliers « à la manière de », travail de variations)
- Acquisition d'une connaissance du corps et de capacités de mise en œuvre de sa conscience corporelle
- Découverte et mise en œuvre des méthodologies corporelles permettant d'analyser le mouvement, d'en sécuriser et d'en améliorer l'exécution
- Initiation aux principes de symbolisation ou de notation du mouvement dansé
- Expérimentation et pratiques créatives (analyse du mouvement, improvisation et composition)

Une attention particulière est portée à la santé de l'élève et aux risques corporels :

- ↳ L'article R.362-2 du code de l'éducation précise l'obligation pour les élèves danseurs de présenter, à chaque rentrée scolaire, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui doit leur être dispensé.
- ↳ Conformément à l'article R.362-1 du code de l'éducation, il est impérieux de respecter les âges des élèves en fonction des pratiques proposées. L'enseignement des techniques propres à la danse classique, la danse contemporaine et la danse jazz ne peut s'appliquer qu'aux enfants à partir de 8 ans.
- ↳ Certaines pratiques, et notamment le travail des pointes, appellent une attention particulière.

Le cursus danse est donc accessible à partir de 8 ans et s'organise en trois grands cycles d'acquisitions, eux-mêmes structurés en phases. Il est à noter que les notions de cycle et de phase ne sont pas strictement liées à l'âge de l'élève.

Ce cursus peut être précédé d'une année appelée *Cours de Danse Préparatoire* (CDP) pour les élèves ayant 7 ans durant l'année civile de l'inscription.

Le Cours de Danse Préparatoire (CDP) :

Ce cours s'adresse aux enfants de 7 ans et les prépare à entrer en parcours études grâce à la sensibilité aux **trois esthétiques chorégraphiques** proposées qui sont : danse classique, danse jazz et danse contemporaine

Temps de présence hebdomadaire de l'élève : 1h15

Objectifs :

- Découverte de la sensibilité et de la créativité
- Structuration du corps
- Travail sensoriel et spatial
- Appréhension du rythme et du mouvement à travers des exercices ludiques
- Approche des coordinations spécifiques à la danse

Contenu de l'enseignement :

- Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle et de la relation aux autres
- Expérimentation du mouvement dansé et des principes de base dans les techniques de la danse
- Découverte d'éléments de terminologie

Le Parcours Etudes :

Le temps passé au sein d'un cycle peut varier et ce, selon la progression individuelle de chaque élève. Les volumes horaires du cursus sont définis de façon à assurer une formation qui permette à l'élève de se construire dans au moins une des disciplines visées à l'article L.362-1 du code de l'éducation.

1^{er} CYCLE

Pour les élèves à partir de 8 ans au minimum (*au plus tard au 31 décembre de l'année scolaire en cours*).

Durée :

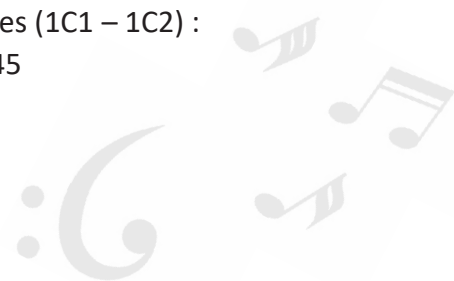
De 3 à 5 ans avec 3 phases a minima (1C1 – 1C2 – 1C3)

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

Au minimum 3 heures

Organisation :

- ⇒ 2 Unités d'Enseignement obligatoires pour les deux premières phases (1C1 – 1C2) :
- ↳ **Discipline dominante** (à choisir parmi les 3 esthétiques) : 1h45



↳ **Discipline complémentaire** (à choisir parmi les 2 esthétiques non dominantes) :
1h15

⇒ Une 3^{ème} Unité d'Enseignement obligatoire à partir de la phase 3 (1C3) :

↳ **Culture chorégraphique** : 1h une fois par mois

De plus, la **participation aux projets culturels de l'Etablissement** (stages, ateliers, projets transversaux) comme la **rencontre avec des évènements artistiques divers** (spectacles vivants) sont vivement encouragées voire obligatoires.

Objectifs :

- Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique
- Acquisition des éléments techniques de base
- Initiation aux humanités chorégraphiques par la découverte des œuvres
- Introduction d'une pratique d'évaluation partagée entre élèves

Contenu de l'enseignement :

- Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention en relation au temps, à l'espace, aux qualités dynamiques et à la musique
- Acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et développement de l'expressivité corporelle
- Mémorisation et interprétation de courts enchaînements
- Acquisition des bases rythmiques et exploration de la relation du mouvement dansé à la musique
- Pratiques créatives, ateliers d'improvisation et de composition
- Approche pratique et/ou théorique des répertoires, de la musicalité du mouvement

2^{ème} CYCLE

Pour les élèves à partir de 11 ans *(au plus tard au 31 décembre de l'année scolaire en cours)*.

Durée :

De 3 à 5 ans avec 3 phases a minima (2C1 – 2C2 – 2C3)

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

Au minimum 5 heures.

Organisation :

⇒ 4 Unités d'Enseignement obligatoires pour chaque phase :

↳ **Discipline dominante** : 2h15

↳ **Discipline complémentaire** : 1h45

↳ **Culture chorégraphique** : 1h une fois par mois

↳ **Atelier chorégraphique** : 1h une fois par mois

⇒ Ateliers **Techniques de l'improvisation** : 2h une fois par mois

⇒ Stages **AFCMD**

En parallèle, la **participation aux projets culturels de l'Etablissement** (stages, ateliers, projets transversaux) comme la **rencontre avec des évènements artistiques divers** (spectacles vivants, expositions) sont vivement encouragées voire obligatoires.

Objectifs :

- Appropriation de la danse comme langage artistique
- Complétion des éléments techniques
- Exploration pratique de l'endurance
- Consolidation des humanités chorégraphiques par la familiarisation avec les œuvres
- Initiation à l'improvisation et à la composition
- Développement de la capacité à analyser sa danse et celle des autres
- Introduction de l'auto-évaluation

Contenu de l'enseignement :

- Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitements divers des éléments de langage
- Enrichissement de la terminologie
- Nouvelles acquisitions d'éléments de la technique et du langage chorégraphique
- Poursuite de l'apprentissage d'au moins une autre discipline de danse
- Compréhension rythmique, exploration de la musicalité du mouvement dansé
- Pratiques créatives, ateliers d'improvisation et de composition
- Approche pratique et/ou théorique du patrimoine chorégraphique et des répertoires, de la connaissance du corps au travers de méthodologies corporelles, de la notation du mouvement
- Encouragement aux travaux personnels et à l'acquisition de l'autonomie de l'élève

Après le 2^{ème} CYCLE

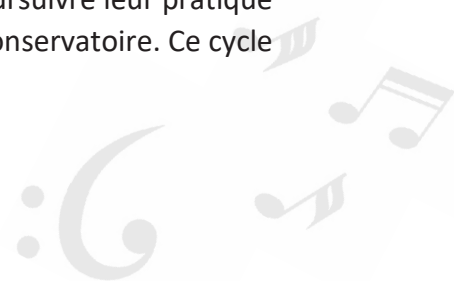
La poursuite des études chorégraphiques au-delà du second cycle peut prendre plusieurs formes selon les objectifs poursuivis et le temps qu'il est possible ou que l'on souhaite y consacrer.

L'élève peut choisir d'entrer en :

↳ **3^{ème} Cycle**

Celui-ci est organisé comme le cycle précédent avec une durée des cours légèrement supérieure.

Son objectif étant de former des danseurs amateurs capables de poursuivre leur pratique chorégraphique de façon totalement autonome une fois sortis du Conservatoire. Ce cycle nécessite un investissement conséquent de la part de l'élève.



Ce cycle comprend deux phases au minimum et la durée de présence de l'élève au sein de celui-ci est de deux à cinq ans.

↳ Cycle menant au diplôme national

Dispensé par les Conservatoires à Rayonnement Départemental ou Régional (CRD et CRR), celui-ci est organisé en 3 à 5 années selon un rythme plus soutenu.

Il permet à l'élève de se préparer à passer les épreuves du diplôme national d'études de danse (DNED) et de se professionnaliser.

Evaluation et changement de cycle :

L'évaluation comporte une part d'**évaluation continue**, conduite en concertation par l'équipe pédagogique tout au long de l'apprentissage. Un **bulletin d'évaluation des compétences** est établi pour chaque élève et transmis aux familles deux fois par an, via le logiciel du Conservatoire iMuse.

A la fin de chaque année, le passage en classe (phase) supérieure est déterminé par le **contrôle continu, et l'avis des professeurs et de la Direction**, sous la condition que toutes les Unités d'Enseignement aient été validées par l'élève.

L'assiduité (notamment aux cours de Culture Chorégraphique et aux Ateliers) ainsi que **l'implication dans les différents projets** de l'établissement sont également considérées.

Chaque fin de cycle est sanctionnée par un **passage devant un jury extérieur**. Les épreuves font appel aussi bien aux compétences techniques qu'artistiques des élèves. Elles se composent de variations imposées et de compositions personnelles.

Un Diplôme reconnu par l'Etat et valable dans tous les Conservatoires est alors décerné :

- ✓ Attestation d'Etudes Chorégraphiques (AEC) à la fin du 1^{er} Cycle
- ✓ Brevet d'Etudes Chorégraphiques (BEC) à la fin du 2^{ème} Cycle
- ✓ Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC) à la fin du 3^{ème} Cycle

Parcours études : Coursus musique

Respectant les principes fondamentaux énoncés dans le nouveau schéma national d'orientation pédagogique, le Conservatoire, en tant qu'établissement classé, propose un enseignement initial de la musique portant sur une formation globale et cohérente. Les enseignements musicaux associent plaisir et exigence, épanouissement et engagement personnel. Dès le début, la formation du musicien repose de manière continue sur les pratiques musicales collectives et individuelles en privilégiant le croisement des disciplines.

Le Parcours Etudes :

Le cursus musique est accessible dès l'âge de 7 ans et s'organise en trois grands cycles d'acquisitions. Le temps passé au sein d'un cycle peut varier et ce, selon la progression individuelle de chaque élève. Les volumes horaires varient en fonction des cycles.

Il est à noter que le premier cycle peut être précédé par une année de **Cours de Musique Préparatoire (CMP)** spécifiquement pour les élèves ayant eu 7 ans durant l'année civile correspondant à l'inscription au Conservatoire.

1^{er} CYCLE

Ce premier cycle constitue un tronc commun généraliste qui permettra ultérieurement des choix individuels de pratiques plus ciblées et spécialisées.

Les contenus et démarches de ce cycle privilégient l'approche sensorielle et corporelle, la construction de la motivation. La place de l'évaluation continue est essentielle.

Durée :

Entre 3 à 5 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

De 2 heures à 3 heures 30

Organisation :

- ⇒ 2 Unités d'Enseignement obligatoires pour les deux premières années (1C1 – 1C2) :
 - ↳ **Pratique instrumentale** : cours de 30 minutes
 - ↳ **Formation Musicale et chorale** : cours d'1h30
- ⇒ Une pratique collective obligatoire à partir de la 3^{ème} année d'instrument (1C3) : entre 0h30 et 1h30

La **participation aux projets culturels de l'Etablissement** (stages, ateliers, projets transversaux) comme la **rencontre avec des événements artistiques divers** (spectacles vivants) sont vivement encouragées voire obligatoires.

Il est à noter que le **travail à la maison est primordial pour la progression de l'élève et ne doit pas être sous-estimé.**

Objectifs :

- Développer l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- Affiner le sens de l'écoute, se construire un vocabulaire musical
- Installer les bases de la pratique instrumentale individuelle et collective
- Développer l'ouverture à la musique et à l'art, la découverte et développement du plaisir du jeu
- Découvrir les différentes esthétiques musicales
- Accompagner la motivation de l'élève et construire avec lui sa méthode de travail
- Apprendre à analyser ses productions et découvrir les outils de l'autoévaluation

2^{ème} CYCLE

La formation en deuxième cycle consolide et élargit les acquis afin de permettre à l'élève de tendre à une autonomie dans sa pratique et dans sa posture de musicien.

Durée :

De 3 à 5 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

Entre 3 heures et 4 heures

Organisation :

⇒ 3 Unités d'Enseignement obligatoires pour chacune des années du cycle :

- ↳ **Pratique instrumentale** : cours de 40 minutes
- ↳ **Formation Musicale, écoute et analyse** : cours de 2h
- ↳ **Pratique collective** : de 30 minutes à 1h30

De même que pour le 1^{er} cycle, la **participation aux projets culturels de l'Etablissement** (stages, ateliers, projets transversaux) comme la **rencontre avec des événements artistiques divers** (spectacles vivants, expositions) sont vivement encouragées voire obligatoires. Le **travail à la maison est tout autant primordial et ne doit pas être sous-estimé.**

Objectifs :

- Approfondir ses compétences dans le prolongement du cycle précédent
- S'approprier un langage musical et s'ouvrir aux différentes esthétiques artistiques et culturelles
- Mettre en place les bases d'une pratique autonome
- Développer la capacité à tenir sa place dans une pratique collective

- Acquérir des outils d'analyse pour une appréhension des œuvres dans leur contexte culturel afin d'adapter son interprétation en conséquence
- Utiliser les outils de l'autoévaluation

3^{ème} CYCLE

Le troisième cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture avec, comme aboutissement, la conduite en toute autonomie d'un projet artistique structuré.

Durée :

De 2 à 4 ans

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

4 heures en moyenne

Organisation :

⇒ 3 Unités d'Enseignement obligatoires pour chacune des années du cycle :

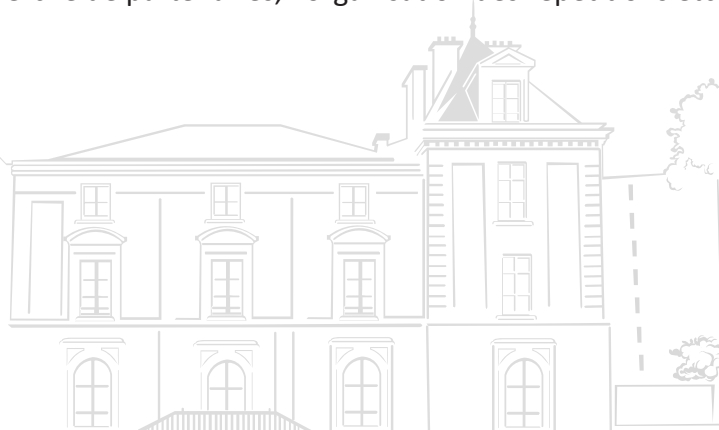
- ↗ **Pratique instrumentale** : cours de 50 minutes
- ↗ **Formation Musicale, écoute et analyse** : cours de 2h
- ↗ **Pratique collective** : de 30 minutes à 1h30

De même que pour les cycles précédents, la **participation aux projets culturels de l'Établissement** (stages, ateliers, projets transversaux) comme la **rencontre avec des événements artistiques divers** (spectacles vivants, expositions) sont vivement encouragées voire obligatoires.

Le travail à la maison est particulièrement conséquent et ne doit pas être sous-estimé.

Objectifs :

- Accroître et approfondir ses compétences dans le prolongement des cycles précédents
- Accéder à une pratique autonome en développant une méthode de travail efficace et en mobilisant des outils d'analyse en vue de développer un esprit critique et savoir définir des choix d'interprétation
- Acquérir les connaissances permettant de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur
- Mettre en œuvre un projet artistique personnel de sa conception à sa réalisation (en passant par la recherche de partenaires, l'organisation des répétitions etc.).



Evaluation et changement de cycle :

L'évaluation est indispensable pour valider les acquisitions à l'issue des cycles et parcours conduisant à une certification.

Elle comporte une part d'**évaluation continue**, plus ou moins importante en fonction des parcours et des niveaux, et est conduite en concertation par l'équipe pédagogique tout au long de l'apprentissage. Un **bulletin d'évaluation des compétences** est établi pour chaque élève et transmis aux familles deux fois par an, via le logiciel du Conservatoire iMuse.

Concernant la Formation Musicale, le passage en classe supérieure à la fin de chaque année est déterminé par le **contrôle continu, et l'avis de l'équipe pédagogique et de la Direction**, sous la condition que toutes les Unités d'Enseignement aient été validées par l'élève.

Concernant la discipline instrumentale, le passage en classe supérieure est systématique.

Attention : la durée dans un cycle ne peut excéder **5 années**.

L'assiduité ainsi que la **participation aux projets** de l'établissement sont également prises en considération.

Chaque fin de cycle est sanctionnée par un **passage devant un jury extérieur**, aussi bien en formation musicale qu'en pratique instrumentale ou vocale. Le contenu des épreuves est propre à chaque discipline et chaque cycle.

Un Diplôme reconnu par l'Etat et valable dans tous les Conservatoires est alors décerné :

- Attestation d'Etudes Musicales (AEM) à la fin du 1er Cycle
- Brevet d'Etudes Musicales (BEM) à la fin du 2ème Cycle
- Certificat d'Etudes Musicales (CEM) à la fin du 3ème Cycle



Parcours études : Cours théâtre

L'enseignement du théâtre consiste en l'apprentissage d'un art et s'envisage à partir d'une discipline centrale, à savoir l'art dramatique (ou art du jeu théâtral), et de plusieurs disciplines complémentaires.

Il consiste en une formation aux techniques du jeu, en une approche de tous les répertoires du théâtre et en une sensibilisation à l'histoire et aux enjeux contemporains du théâtre et du spectacle vivant.

Le cursus est accessible à partir de 8 ans

Il comprend trois parcours : le *Parcours Découverte du Théâtre*, le *Parcours Etudes* et le *Parcours Accompagné*.

Le Parcours Découverte du Théâtre :

Ce parcours s'adresse aux enfants à partir de 8 ans et jusqu'à 15 ans

Durée :

De 1 à 7 ans, selon l'âge d'entrée dans la pratique.

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

De 1h30 pour les plus jeunes à 2h15 pour les adolescents.

Objectifs :

- Découverte de la pratique ludique et collective du théâtre (1^{ère} phase)
- Développement de sa curiosité artistique et découverte des imaginaires et de leur mise en scène (2^{ème} phase)
- Découverte du jeu théâtral, des règles de la scène et de l'art de l'acteur (3^{ème} phase)

Lors de ce Parcours, le travail porte sur le développement de la disponibilité corporelle et sensorielle, la perception, la découverte et la structuration de l'espace et du temps (le corps dans l'espace, direction, orientation et adresse, partage de l'espace, durées, rythmes...). L'accent est mis sur le travail de groupe et le plaisir du jeu.

Les élèves abordent :

- L'écriture personnelle, individuelle et collective
- Un apprentissage du jeu théâtral sous forme d'exercices ludiques avec notamment un travail sur le conte, le masque, etc.
- La découverte des scènes du répertoire contemporain pour la jeunesse
- La rencontre avec le monde du théâtre, ses spectacles, ses lieux, ses métiers, ses techniques spécifiques (décors, costumes, masques, marionnettes)



Parcours Découverte du Théâtre

Niveaux	Âge	Temps de cours hebdomadaire	Évaluation
Éveil 1	8 à 10 ans (CE2-CM1)	Cours collectif – 1 h 30 min	✓ <i>Appréciations</i>
Éveil 2	10 à 12 ans (CM2-5 ^e)	Cours collectif – 1 h 30 min	
Initiation 1	12 à 13 ans (4 ^e – 2 nd e)	Cours collectif – 2 h	
Initiation 2	13 à 15 ans (4 ^e – 2 nd e)	Cours collectif – 2 h 15	

Le Parcours Etudes :

Organisé en trois cycles, ce parcours dure de 3 à 6 ans. L'âge minimum pour le débiter est de 15 ans.

Il est à noter que seuls les deux premiers cycles sont actuellement dispensés au Conservatoire de Franconville-la-Garenne.

1^{er} CYCLE

Pour les élèves n'ayant pas suivi le Parcours Découverte, un entretien préalable de motivation pourra être proposé avec l'équipe pédagogique.

Ce Cycle permet une première découverte organisée de l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs d'un apprentissage.

Durée :

De 1 à 2 ans, selon l'âge d'entrée dans la pratique, les acquis de l'élève et l'avis du professeur.

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

Au minimum 3 heures.

La pratique d'une autre discipline complémentaire, de préférence en lien avec la voix ou la danse, est fortement encouragée.

Objectifs :

- Confrontation aux exigences du travail en groupe, à l'enjeu collectif du jeu dramatique

- Découverte des exigences du « corps » théâtral et des fondamentaux de l'expression théâtrale (voix, corps, espace, jeu, etc.)

Fin du cycle :

Au terme d'une auto-évaluation accompagnée par l'équipe pédagogique, l'élève est encouragé ou non à solliciter son passage dans le Cycle supérieur.

Une attestation de fin de 1^{er} Cycle peut alors être délivrée à l'élève.

Il peut donc poursuivre ses études :

- ⇒ En Parcours Etudes 2^{ème} Cycle
- ⇒ En Parcours accompagné

Parcours Etudes – 1 ^{er} Cycle			
Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Cours de théâtre	Travail du corps, de la voix, du rapport au texte, de l'imaginaire	Cours collectif 3 h	✓ Évaluation continue ✓ Auto-évaluation
Ateliers complémentaires	Compléter sa formation, découvrir des pratiques artistiques (pratiques musicales, théâtrales, chorégraphiques, etc.)	Variable Stage, cours réguliers, modules, etc.	
Culture et analyse critique	Former son regard, acquérir les bases d'une analyse critique des spectacles, découvrir l'univers professionnel	Spectacles	



Ce Cycle s'adresse aux adolescents et adultes ayant validé le 1^{er} Cycle. Il est par ailleurs accessible à partir de 17 ans.

C'est le cycle de l'enseignement des bases.

Durée :

De 1 à 2 ans.

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

3 heures a minima et si possible de 4 à 8 heures.

La pratique d'une autre discipline complémentaire, de préférence en lien avec la voix ou la danse, est fortement encouragée.

La participation aux projets transversaux du Conservatoire est obligatoire.

Objectifs :

- Acquisition et entretien d'une disponibilité corporelle et vocale
- Abord du jeu théâtral à travers l'improvisation, l'engagement, le rapport à l'autre
- Exploration des différents répertoires du théâtre
- Acquisition des bases d'une culture théâtrale
- Écriture et découverte d'autres techniques d'expression théâtrale

Fin du cycle :

La fin du 2^{ème} Cycle repose sur l'évaluation continue de l'élève, indépendamment d'éventuelles présentations publiques de travaux de fin de cycle.

Un brevet de fin de 2e Cycle est alors délivré à l'élève.

Il peut donc poursuivre ses études :

- ⇒ En Parcours accompagné au sein même du Conservatoire
- ⇒ En Parcours Etudes 3^{ème} Cycle dans un autre Conservatoire à Rayonnement Départemental ou Régional (CRD ou CRR)

Parcours Etudes – 2^{ème} Cycle

Disciplines	Contenu	Forme et durée	Évaluation
Cours de théâtre	Travail du corps, de la voix, du rapport au texte, de l'imaginaire	Cours collectif 3 h	✓ Évaluation continue ✓ Prestations publiques
Ateliers complémentaires	Compléter sa formation, s'ouvrir à différentes pratiques artistiques (pratiques musicales, théâtrales, etc.)	Variable Stage, cours réguliers, modules, etc.	
Culture et analyse critique	Former son regard, acquérir une capacité d'analyse critique des spectacles, découvrir l'univers professionnel	Spectacles	

Le Parcours accompagné :

Le Parcours accompagné est un cycle d'apprentissage particulier, basé sur un projet personnel favorisant l'approfondissement des connaissances et des pratiques pour les comédiens amateurs.

Il s'adresse, selon les places disponibles, aux adolescents de plus de 15 ans et aux adultes, débutants ou non qui ne souhaitent pas s'inscrire dans la démarche d'apprentissage en cycles. Sa durée est d'un an, renouvelable en fonction des places disponibles.

La perméabilité entre le Parcours accompagné et le Parcours Etudes est permanente.

Durée :

Un an renouvelable.

Temps de présence hebdomadaire de l'élève :

3 heures.

La participation aux événements et projets du Conservatoire est vivement encouragée.



Objectifs :

- Découverte de l'art théâtral à travers une confrontation aux enjeux fondateurs d'un apprentissage
- Acquisition et développement des fondamentaux de l'expression théâtrale (voix, corps, espace, jeu, etc.)
- Inclusion dans un travail en groupe et dans un enjeu collectif

Ce parcours n'est pas soumis à évaluation.



Une équipe sous la responsabilité de :

Marie-Christine CAVECCHI

1^{er} Maire adjoint en charge de la Culture
et de la Communication
Présidente du département du Val-d'Oise

Didier BOHBOT

Directeur Général Adjoint
Attractivité et Cohésion

Fabrice LUTERNAUER

Directeur des Affaires Culturelles

Sandra FLORESCU

Directrice

Marjolaine ASIN-PASCAL

Directrice Administrative

Christel BROCHARD

Assistante de Direction

Anne-Fleur SIRE

Coordinatrice des événements
et projets culturels

Adrien DAVID

Régisseur Général

Maxette DAULCLE

Agent d'Accueil

